



L'écho des criques

La lettre d'information de l'association des Amis de Sainte-Marie

Edito

Chers amis,

Septembre nous a rejoint, les enfants ont repris leur rythme annuel, marquant la fin de l'été et son insouciance dans un monde bien agité sur le plan économique.

L'urgence du changement climatique quant à elle demande compétences et moyens de réactions individuels et collectifs coordonnés. Les enseignants du primaire guident souvent les enfants vers les connaissances nécessaires pour naviguer dans notre monde de plus en plus compliqué. A leurs côtés, nous, parents et grands-parents, apportons notre information et celle héritée de nos aînés pour s'adapter aux difficultés à affronter : énergies électriques et gaz en diminution, consommation de proximité à encourager, .. etc

L'avenir nous appartient et les Amis de Sainte-Marie sur mer peuvent y contribuer aussi.

Jean-Marc Hainigue

Qui dit période estivale, pense à insouciance ; oui, mais

Cette période a été l'occasion de squatts de résidences secondaires, à Ste-Marie entre autres. Restons vigilants pour nous même et notre environnement immédiat. Evitons de laisser des accès plus aisés, voire des clés en ballade ; assurons la protection des biens laissés absents qui pourraient devenir une opportunité pour des occupants sans titre. Une télésurveillance est une parade supplémentaire entre autres.

Des adhérents concernés par ce mal savent notre attention sur ces cas insupportables auxquels la gendarmerie et la police municipale apportent un suivi particulier.

Nous vous rappelons notre rôle de référent auprès de la gendarmerie.

Visite d'un site du souvenir encore trop oublié



Vendredi 9 septembre, nous est proposée la visite du cimetière militaire britannique de Pornic, sous le guidage de Christophe Coupé, chef jardinier responsable des cimetières du Commonwealth du Grand-Ouest, qui rappellera le naufrage du Lancastria du 17 juin 1940 ayant fait des milliers de victimes, plus que le Titanic, victimes déportées sur nos côtes.

Pour cette visite, inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme 02 40 82 04 40

Visites, encore



Le week-end des 17 et 18 septembre 2022 ont lieu les **jours du patrimoine**, avec des visites multiples dans tout le pays de Retz. De la forêt à la pêche fluviale ou maritime avec les fameux carrelets (aux Sablons par exemple), un peu plus loin la chapelle de Prigny ouverte seulement les samedi et dimanche après-midi ; les animations en costumes d'époque au Château de Pornic, le château de Briord encore si méconnu à Port St-Père ; une nécropole et ses dolmens au 29 rue des Mousseaux, en domaine privé avec le rappel des écrits du baron de Wismes ; les cerfs-volants majestueux du Grand bazar au 31 gde rue de Préfailles... etc.
Un fascicule est disponible à l'office de tourisme (place de la gare SNCF).

Et les week-ends **du 24 et 25 septembre 2022 et du 1er et 2 octobre**, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, les peintres locaux, amateurs et pros, présenteront leur atelier et leurs œuvres. Suivre les fléchages dans nos rues de Sainte-Marie et ailleurs.



Programme Journées du Patrimoine de Pornic

Jusqu'au 18 septembre 2022, une exposition du sculpteur **Jean-Claude LAMBERT** à la Maison du Chapitre ! A ne pas manquer, cette belle animation dans notre centre bourg



Cônes de vues...oui, mais !!

Plan local d'urbanisme et documents dérivés

Le nouveau plan sera soumis à enquête publique en octobre (dates à suivre), pour recueillir les informations et les réactions des habitants. Ne vous privez pas de cette opportunité de vous tenir au courant, et le cas échéant de vous exprimer.

Le sujet est sensible avec les nouvelles conséquences juridiques attendues pour protéger l'environnement et le littoral. La question des cônes de vue est en cours d'examen par les juridictions administratives. Ci-dessous un article de Ouest-France présentant les observations avant décision en attente. Les cônes, oui, mais pas coûte que coûte.

La rigueur du PLU modérée par la justice

Justice

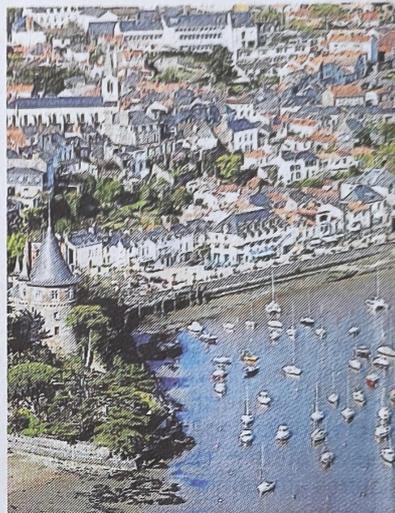
La préservation des vues sur mer n'est pas automatiquement synonyme d'inconstructibilité, estime le rapporteur public

La commune de Pornic a-t-elle fait une trop libre interprétation de la notion de « cône de vue » dans son Plan local d'urbanisme (PLU) ? C'est ce que soutient la SCI (Société civile immobilière) des Sables. Trois parcelles en bord de mer, dont elle est propriétaire, étaient devenues inconstructibles en raison de ces « cônes. » Un terme encore peu familier aux candidats à la construction qui voient leurs projets récalés au nom de cet outil de défense des panoramas littoraux.

Ce petit symbole cadastral, en forme de cornet de glace, interdit toute construction nouvelle dans un champ de vision déterminé depuis un point choisi de l'espace public. Mais cette arme de « **mise en valeur du paysage** » doit respecter deux conditions pour éviter des interdictions arbitraires : une « **portée limitée au territoire couvert par le plan** », et une « **proportionnalité à l'objectif recherché** ».

Manque de souplesse

Des limites que la requête de la SCI des Sables aura permis au conseil d'État de préciser dans un arrêt rendu le 14 juin 2021. L'investisseur immobilier avait alors obtenu gain de cause devant la juridiction suprême après avoir été débouté en première instance, puis en appel : le recours à la rigueur absolue des cônes de vue avait manqué de souplesse (de « **pro-**



Vue aérienne de Pornic.

PHOTO : OUEST FRANCE ARCHIVES

portionnalité »). La commune disposait, en effet, dans son PLU d'outils permettant de « **préserver le littoral d'une urbanisation excessive** » sans aller jusqu'au refus de permis de construire. Tout simplement en limitant les hauteurs ou la densité des constructions.

Hier, la cour nantaise était contrainte par la procédure administrative de « **réexaminer** » l'affaire, sans marge d'interprétation. Le rapporteur public de la 5^e chambre a préconisé, sans surprise, l'annulation de l'inconstructibilité des trois parcelles concernées. L'une d'elles s'inscrivait de surcroît dans le périmètre d'un cône de vue, situé rue des Sablons, « **sans vue sur la mer !** » a-t-il observé. La décision, mise en délibéré, est attendue le 20 septembre.

Bertrand MERLOZ.

Trottinettes : rappels minimum

;... Même si les contrôles sont encore insuffisants notamment l'été !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

BIEN CIRCULER À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE
LA NUIT OU SI VISIBILITÉ RÉDUITE,
RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS

1 PERSONNE 12 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE
LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIGADE)



*À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2020



Passeport, CNI à renouveler ? ANTICIPEZ !

Si vous avez besoin de renouveler des passeports ou cartes d'identités, ou si vos enfants risquent d'en avoir besoin pour un voyage, un examen : **ANTICIPEZ !!**

Retour d'expérience d'un membre de notre association : une fois faites les formalités par internet, premier coup de fil le 9 mars à la Mairie pour prendre rdv. Le rdv sert à contrôler les infos, donner les photos d'identité (attention à leur conformité), et relever les empreintes digitales. RDV est pris pour ... mi-juillet ! puis on attend le message de la Préfecture qui nous indique que l'on peut appeler pour aller chercher les docs, ledit message arrive fin août. OK. Là, il faut prendre RDV avec la mairie pour passer récupérer les documents : il faut prévoir un délai de plus de 3 semaines, pour avoir ce rdv de 5 mns ; soit au total 6 mois et demi sont nécessaires pour une démarche pourtant essentiellement dématérialisée.

Conseil : anticipez, ou bien évitez d'engorger un service municipal, très aimable mais manifestement débordé : on peut faire cette démarche dans n'importe quelle mairie équipée du matériel de prises d'empreintes, pas obligatoirement celle de son domicile ; donc, prospectez par téléphone les mairies alentour, vous pourrez gagner quelques mois et soulager nos personnels de mairie !

Culture, encore

Vous savez sans doute que nos côtes ont inspiré un grand nombre de peintres. Un de nos membres, Gilles Viot Coster et son épouse Jeanne, font un travail remarquable de recensement... et de publication de ces œuvres, qu'ils réunissent dans de nombreux ouvrages, dont le dernier vient de sortir : en vente dans toutes les bonnes librairies ! (Libre de toute publicité, bien sûr !!)



Attirés par la lumière et la beauté de ses paysages, de très nombreux peintres sont venus à Pornic depuis deux siècles pour le plaisir d'y exercer leur art.

Jules Michelet y a rédigé « La Mer », Hector Malot y situe l'intrigue de « Paulette ». Armel de Wismes, quant à lui, y met en scène les guerres de Religion dans « Curieuse d'écume ». Il écrit : « Pornic qui m'évoque si bien le vert paradis de mon enfance », une atmosphère illustrée par l'aquarelle de couverture.

Ce nouvel ouvrage nous invite à découvrir les œuvres de Louis Cabat, Charles Le Roux, Paul-Élie Gernez, Paul Flandrin, Emmanuel Lantier, Raoul du Gardier et beaucoup d'autres. Berthe Mouchel, femme peintre, qui fut la fière d'Elbeuf, sa ville d'origine, a passé les vingt dernières années de sa vie à Pornic.

Les tableaux et dessins, vivants et pittoresques, de tous les artistes figurant ici, révèlent aux amoureux de Pornic un patrimoine diversifié. Laissons-nous guider par ces œuvres d'atmosphère vers un nouveau regard sur les sites naturels : rivages et campagne, vieille ville et ruban de villas se déroulant sur la côte.

Avec plus de 300 œuvres, pour la plupart inédites, nous poursuivons dans ces pages l'inventaire des grands et petits maîtres qui représentent, illustrent et mettent en valeur, outre le port, la ville, les alentours et le littoral.

Coverance C. Courtesy d'Agès Frenaud. Illustration d'Isabelle Signes d'Herbelle. Choix de la Pornico (Détail).

ISSN 0993-7129

ISBN 978-2-7586-1090-8

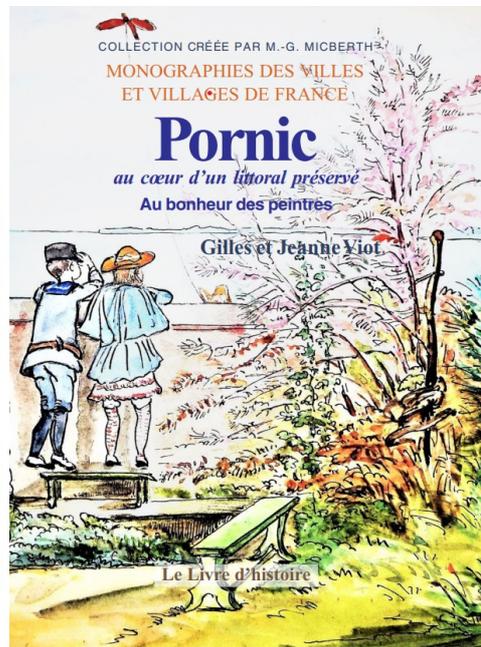
45 € TTC

Tirage limité et numéroté



Le Livre d'histoire

3569



Nettoyons la nature

L'école des Sablons participe à l'opération "Nettoyons la nature", en mobilisant parents d'élèves, élèves et les associations locales, parmi lesquelles bien sûr l'ASM. Belle opération de sensibilisation qui peut sans doute amener les enfants à réfléchir, notamment avant de jeter un papier ou une canette par terre...

Rendez-vous à l'École des Sablons, 12 Rue du Colonel Victor Bézier, à Ste Marie, le 22 septembre, de 15 h à 16 h 30 !

Notre AG...

... du 13 août 2022 s'est tenue devant plus de 80 personnes, accompagnées de représentants des associations de quartier voisines, ainsi que l'association des propriétaires de Préfaïlles avec laquelle plusieurs thèmes sont partagés (environnement, urbanisme, plantations,...).

Le tiers de notre bureau a été renouvelé (Françoise Colonna, Yves Jan et Jean-Marc Hainigue). Le diaporama de présentation sera intégré à notre site internet ASM44.org

Deux élus ont représenté activement le maire, Christiane von Goethem et Edgar Barbe répondant aux questions des membres. Le nouveau commandant de la compagnie de gendarmerie et le lieutenant de la communauté de brigades de Pornic ont rappelé les enjeux sécuritaires locaux et leur proximité d'action de jour et de nuit.

Le compte-rendu de l'AG sera intégré prochainement à notre site.

Des travaux !

Le réaménagement de la route de la Corniche, annoncé depuis un moment, va être entrepris cet hiver. Ce chantier a été l'occasion pour notre association - et d'autres, sans doute-, de regretter la disparition de places de parkings, et de tenter de faire déplacer la partie piétons sur le chemin de côte, la cohabitation avec les vélos étant difficile, voire parfois dangereuse ! Mais :

- pour les parkings, est à l'étude l'implantation d'une zone de stationnement en amont du Porteau,
- et la difficulté de créer des accès PNR au sentier côtier rend difficile la réalisation de nos souhaits ! Dommage... nous verrons ce que cela donne à l'usage.

L'article



Franchement, le programme est toujours aussi riche ... et à notre porte ! Pour 6,50 euros, voire 5,50 avec la carte, c'est imbattable !

[Le programme](#)

Jean-Marc Hainigue
et votre Conseil d'administration

© 2022 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 **sendinblue**